



SÉANCE ORDINAIRE
Conseil d'établissement — École Élan
3 février 2026

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école ÉLAN, tenue le 21 avril 2026 à 18 h 30 virtuellement sur Teams

PRÉSENTS :

_____	_____
Anaïs Radé	Xavier Provost-Jasmin
_____	_____
Agnès Demplos	Véronique Fauvelle
_____	_____
Cécile Garnier	Coline Saillard
_____	_____
Mélanie Bérubé	Danilo Correa Dantas
_____	_____

Formant quorum sous la présidence de Danilo Dantas et en présence d'Amélie Girard, directrice d'établissement.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE/VÉRIFICATION DU QUORUM

La présidence déclare la séance ouverte à 18h34.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Véronique Fauvelle et appuyé par Danilo Correra Dantas que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

Il est adopté à l'unanimité (04-CE-21/04/2026)

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. *Ouverture de la séance/vérification du quorum (1 minute)*
2. *Lecture et adoption de l'ordre du jour (1 minute)*
3. *Approbation du procès-verbal de la séance du 3 février (1 minute)*
4. *Parole au public (30 minutes)*
5. *Remplacement de la présidence et choix d'une vice-présidence pour le CÉ (3 minutes)*
6. *Code de vie 2026- 2027 — suivi concernant le nouveau règlement sur le civisme (5 minutes)*
 - 6.1. *Approbation de la version finale de la lettre que le CÉ enverra aux autorités*
7. *Suivi des résolutions approuvées via courriel depuis la dernière rencontre (2 minutes)*
 - 7.1. *Campagne de financement – Lecture-o-thon_Groupes 501-601 et 503-603*
 - 7.2. *Campagne de financement – Lecture-o-thon_Groupe 502-602 et vente de t-shirt et hoodie Élan*
 - 7.3. *Ateliers Neurones atomiques*

8. Consultation des élèves sur un sujet relatif au fonctionnement de l'établissement
9. Adoption du nouveau gabarit du plan de lutte contre l'intimidation et la violence 2025-2026
10. Demandes de résolution (5 minutes)
 - 10.1. Comité des finissant
 - 10.2. Approbation d'un projet spécial qui serait financé par la Fondation de l'école Élan (peinture des casiers)
11. Budget
 - 11.1. Mesure 15024— Aide aux parents
12. [Contenus obligatoires du MEQ pour approbation par le CÉ](#)
13. Photos scolaires : augmentation du prix pour l'année 26-27
14. Points d'information/rapports (10 minutes)
 - 14.1. Direction
 - 14.2. Personnel enseignant
 - 14.3. Service de garde
 - 14.4. Représentant du comité de parents
15. Levée de la séance

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 3 février 2026

IL EST PROPOSÉ par Mélanie Bérubé que le procès-verbal de la séance du 3 février 2026 soit envoyé par courriel aux membres du CÉ pour approbation. Appuyé par Coline Saillard.

4. Parole au public

Agnès revient sur le sujet de la sécurité aux abords de l'école, dont lui ont fait part plusieurs parents, notamment au niveau du marquage au sol, du stationnement à vélos, et de la priorisation du déneigement des débarcadères, coté De Lorimier vs Bordeaux.

Il est rappelé que selon le PV de la rencontre du 2025-04-15 : « Plusieurs problématiques et pistes de solution liées à la sécurité aux abords de l'école ont été identifiées dans les dernières années. Par exemple: [...]. L'ensemble des problématiques et idées d'amélioration sera listé dans un registre (tableau), en indiquant le statut de la problématique, l'action correctrice (si connue), les ressources associées pour traitement et le nom de la personne responsable du suivi du dossier. Ce tableau sera intégré au padlet "Quoi de neuf à Élan". Un appel sera lancé aux parents par le CÉ, afin de désigner une personne volontaire pour assurer le suivi des sujets, la collecte des nouvelles problématiques et les idées d'amélioration. Il avait été proposé qu'un ou plusieurs parents volontaires s'occupent d'en faire le suivi.

Danilo fera le point sur les PV de février et avril 2025 et partagera les informations avec les parents membres du CÉ qui feront une proposition lors d'une prochaine rencontre du CÉ concernant la création d'un sous-comité de parents volontaires qui pourra assumer la suite de ce dossier.

La direction rappelle, conformément à la régie interne du CÉ, que la période réservée au public sert uniquement à permettre au public présent de s'adresser au CÉ et qu'un membre du CÉ ne peut pas présenter des questions/sujets au nom des parents lors de cette période. Ainsi, si un membre du CÉ reçoit des questions de parents, par exemple, qui relèvent de la compétence du CÉ, il pourra en faire part à la présidence, qui en fera part à la direction au moment de la préparation de la séance et demander que le sujet soit ajouté à l'ordre du jour afin que le CÉ puisse en discuter.



5. Remplacement de la présidence et choix d'une vice-présidence pour le CÉ

Agnes Demptos ne sera plus en mesure d'assurer la présidence. Le CE tient à la remercier chaleureusement pour sa compétence et tout le travail accompli durant les deux années de son mandat.

Xavier Provost-Jasmin propose Danilo Correa Dantas, vice-président, pour assurer le mandat de la remplacer jusqu'aux prochaines élections à l'automne. De plus, Xavier Provost-Jasmin se propose pour assurer la vice-présidence.

Danilo et Xavier sont élus par acclamation.

6. Suivi concernant le nouveau règlement sur le civisme.

Une lettre a été travaillée en collaboration par les parents membres du CE en soutien à l'action entreprise par le REPAQ parents. Elle est disponible sur le SharePoint du CE.

Coline fera un suivi auprès des parents du CE pour finaliser et envoyer cette lettre.

7. Suivi des résolutions approuvées via courriel depuis la dernière rencontre (2 minutes)

- a. *Campagne de financement – Lecture-o-thon_Groupes 501-601 et 503-603, pour financer des sorties de fin d'année*
- b. *Campagne de financement – Lecture-o-thon_Groupe 502-602 et vente de t-shirt et hoodie Élan, pour financer des sorties de fin d'année*
- c. *Ateliers Neurones atomiques*

Les approbations de ces projets avaient été données par courriel.

Suivi de la direction au sujet de la sortie au Lac Castor : il n'y a pas de sauveteur sur place pour sécuriser la baignade.

Or, conformément au guide pour un ENCADREMENT SÉCURITAIRE des groupes d'enfants en milieu aquatique, un lieu de baignade devrait être surveillé et encadré par des surveillants sauveteurs certifiés.

Référence : MEQ-guide-encadrement-securitaire-milieu-aquatique.pdf

https://csdma.sharepoint.com/sites/secretariat-general/Documents%20partages/Droit_scolaire/MEQ-guide-encadrement-securitaire-milieu-aquatique.pdf

Une solution a été trouvée et proposée par Corinne. Un ancien élève de l'école Élan, possédant la certification de sauveteur accompagnera le groupe à cette sortie.

Les fonds pour la sortie, récoltés via le lectur-o-thon sont finalement suffisants, alors qu'un projet d'autofinancement via une vente de chandails et de hoodies a été mise en place par les élèves de 5-6B. Corinne demande donc au CE que les fonds qui seront amassés par cette vente soient reversés à la fête des finissants 2026 en premier lieu, et éventuellement reportés pour utilisation lors de la fête des finissant.e.s 2027 s'il reste des fonds excédentaires.

Considérant qu'on ne connaît pas encore les bénéfiques récoltés via la vente de chandails et hoodies, ni celles qui seront amassées lors de la recherche de commandites, et afin de conserver une fête d'ampleur comparable d'une année sur l'autre, nous autorisons l'usage des surplus dans le respect de la dimension habituelle de la fête. Le CE demande que toutes les sommes excédentaires soient reversées au fond 4.

Proposé Anaïs par, appuyé par Cécile.

8. Consultation des élèves au sujet de la chanson de l'école



L'équipe enseignante a consulté les élèves au sujet de la chanson lipdub l'école. Les enfants aiment la chanson et ont un sentiment d'appartenance. Ils proposent de la faire jouer plus souvent à des moments variés (ex : rentrée scolaire, rassemblements école). On pourrait même la chanter ensemble quand on fait la chanson des Journées de la culture fin septembre.

Au préscolaire, les enfants l'apprennent déjà chaque année. Llsa l'a fait jouer lors de tous les matchs d'improvisation cette année.

9. Plan de lutte pour combattre l'intimidation et la violence 2025-2026 (nouveau gabarit)

Comme annoncé par la direction en juin 2025, l'équipe école a pris le temps de réaliser le travail visant à actualiser le plan de lutte au nouveau gabarit fourni par le MEQ.

Mélanie, qui fait partie du comité Plan de lutte de l'école, nous présente le Plan de lutte 25-26 contre l'intimidation et la violence à l'école dans la version actualisée.

L'école ne dispose pas de statistiques objectives quant aux différentes situations de violence et d'intimidation à Élan, mais toutes les situations sont traitées avec sérieux. De façon générale, le climat est serein à l'école Élan et les consultations des élèves par le personnel enseignant révèlent le sentiment de sécurité des enfants.

La direction ajoute que toute situation est colligée par la TES, la psychoéducatrice ou la direction sur la plateforme sécurisée Evio, qui permet de documenter et favoriser le suivi rigoureux des interventions. Il est adopté à l'unanimité.

10. Résolutions

10.1 Comité des finissants : Des parents bénévoles souhaitent rechercher des commandites dans le quartier pour solliciter des dons en argent, en matériel ou en denrées alimentaires pour la fête. Leur initiative, présentée par Cécile qui est aussi membre du comité, est approuvée par acclamation.

10.2 Peinture des casiers : les élèves du 3e cycle sont sollicités chaque année pour repeindre une partie des casiers. La source de financement dépend chaque année des sommes disponibles. Le CE donne son accord à l'unanimité pour demander les fonds à la fondation pour la réalisation de la dernière phase de ce projet spécial (environ 2300\$).

11. Budget - Mesure 15024— Aide aux parents

Par manque de temps, ce point est reporté au prochain CE

12. Contenus obligatoires du MEQ pour approbation par le CÉ

Par manque de temps, ce point est reporté au prochain CE



13. Photos scolaires : augmentation du prix pour l'année 26-27

Par manque de temps, ce point est reporté au prochain CE

14. Points d'information/rapports (10 minutes)

14.1 Direction

Amélie nous informe, comme publié dans son Mot de la direction du 20 avril, qu'elle assure temporairement le remplacement à la direction de l'école Le Plateau . Elle reste à la direction de l'école Elan, mais devra prioriser les dossiers.

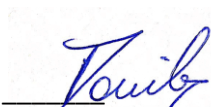
14.2 Personnel enseignant

Mélanie nous fera un suivi du projet bibliothèque au prochain CE

14.3 Représentant du comité de parents

Loi 94 en rapport à l'interdiction des signes religieux pour toute personne qui s'implique dans l'école, incluant les parents. Le comité a décidé d'écrire une résolution au CSSDM au sujet de ses inquiétudes liées à la limitation de l'implication des parents bénévoles. Le CE salue l'initiative du comité de parents.

15. Levée de la séance à 20h40



Danilo C. Dantas
Président du CE



Amélie Girard
Directrice de l'école

